

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES
ADMINISTRATIONS DE L'ETAT POUR LES SERVICES
ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS RELEVANT DU MINISTRE CHARGE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Académie de Lille

SESSION 2021

RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE JURY

L'académie d'Amiens, dans le cadre de la région Hauts de France, a organisé pour l'académie de Lille, le recrutement interne et externe d'assistants de service social.

I/ Dispositions générales

Rôle et mission d'un assistant de service social

Circulaire n°2017-055 du 22/03/2017

Modalités du concours

L'arrêté du 28 février 2013 fixe les modalités et la nature des épreuves des concours de recrutement externe et interne.

Le concours externe comprend une épreuve orale consistant en un entretien avec le jury d'une durée de 30 minutes prenant appui sur les éléments du dossier déposé.

L'épreuve débute par un exposé du candidat, d'une durée de 10 minutes au plus, portant sur la formation, et le cas échéant, l'expérience professionnelle du candidat. Au cours de son exposé, le candidat peut également développer, s'il le souhaite, un projet professionnel.

L'épreuve orale se poursuit par une discussion avec le jury, qui s'engage à partir des éléments présentés par le candidat au cours de son exposé.

Elle est destinée à apprécier chez chaque candidat, sa motivation, ses qualités de réflexion, ses connaissances professionnelles, son aptitude à exercer sa profession au regard de l'environnement professionnel des assistants de service social.

L'épreuve est notée sur 20, affectée d'un coefficient 1, seuls l'exposé et la discussion avec le jury donnent lieu à notation, à l'exclusion du dossier d'activité professionnelle déposé par le candidat lors de son inscription. Nul ne peut être déclaré admis s'il obtient une note inférieure à 10.

Le concours interne comprend une épreuve orale qui consiste en un entretien avec le jury, d'une durée de 30 minutes, qui vise à apprécier les aptitudes du candidat, ses motivations et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle. Cet entretien débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle d'une durée de 10 minutes au plus. L'épreuve orale se poursuit par une discussion avec le jury au cours de laquelle le candidat peut être interrogé sur des questions relatives à son environnement professionnel et sur des questions relatives aux politiques sociales. Le jury dispose du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAEP) constitué par le candidat, non noté. Seul l'entretien fait l'objet d'une notation. Nul ne peut être déclaré admis s'il obtient une note inférieure à 10.

Nombre de postes offerts

L'arrêté du 29 mars 2021 fixe au titre de l'année 2021 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours pour le recrutement d'assistants de service social :

- Concours externe : 4 postes
- Concours interne : 3 postes

Inscriptions et candidatures

Les candidats avaient la possibilité de faire acte de candidature par voie informatique du mardi 16 février au mardi 16 mars 2021. Les candidats ont téléversé sur l'application Cyclades leur dossier de candidature attendu au plus tard au 30 mars.

Pour le concours externe, le dossier est constitué obligatoirement :

- d'une copie de leurs titres et diplômes
- d'un curriculum vitae impérativement limité à une page
- d'une note de 2 pages au plus, décrivant les emplois qu'ils ont pu occuper, les stages qu'ils ont effectués et la nature des activités et travaux qu'ils ont réalisés ou auxquels ils ont pris part.

Pour le concours interne, le dossier prend la forme d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

A l'issue des phases d'inscription, le nombre de candidats inscrits s'élève à :

- 82 pour le concours externe
- 12 pour le concours interne

III/ Organisation du concours

Composition du jury

Le jury était composé de 12 membres, répartis en 4 commissions composées d'un personnel de direction, d'un conseiller technique de service social, d'un conseiller technique du Recteur et d'un assistant de service social. Ce jury, composé de personnels de l'académie d'Amiens, a auditionné les candidats inscrits aux concours de l'académie de Lille. Un barème commun établi par la présidente de jury a servi de base aux interrogations des commissions afin d'harmoniser à la fois les critères de notation et d'évaluer équitablement l'ensemble des candidats.

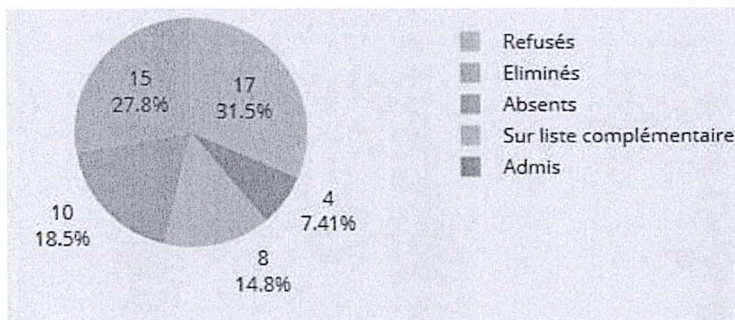
Les épreuves orales se sont déroulées dans les locaux de l'Université d'Artois les lundi 17 mai et mardi 18 mai pour les concours interne et externe.

Face au COVID-19, un protocole strict visant au respect des consignes sanitaires ministérielles a été scrupuleusement suivi (désignation d'un référent sanitaire en charge de l'application du protocole, distanciation sociale, salles d'examen suffisantes, aérations régulières et désinfection des surfaces après chaque candidat...). La présidente et les membres de jury saluent ici l'efficace logistique mise en place par la division des examens et concours.

III/ Données statistiques et résultats

| | Externe | Interne |
|--|----------|---------|
| Nombre de postes à pourvoir | 4 | 3 |
| Nombre de candidats inscrits | 82 | 12 |
| Nombre de candidats admissibles | 54 | 1 |
| Nombre de candidats présents à l'épreuve orale | 44 | 1 |
| Nombre de candidats admis sur liste principale | 4 | 1 |
| Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire | 8 | 0 |
| Moyenne la plus élevée à l'issue de l'épreuve d'admission | 20/20 | 13/20 |
| Moyenne la moins élevée à l'issue de l'épreuve d'admission | 4.5/20 | - |
| Note du dernier admis sur liste principale | 19.70/20 | - |
| Note du dernier admis sur liste complémentaire | 18.90 | - |

Concours externe



15 candidats (27,8%) ont obtenu une note inférieure à 10 et ont par conséquent été éliminés.

Liste principale

Le jury a saturé la liste principale en déclarant 4 candidates admises (7,41%) :

- la première candidate déclarée admise affichait un total de 20/20
- la dernière candidate déclarée admise totalisait 19.70/20

Liste complémentaire

8 candidates (14,8%) ont été inscrites sur liste complémentaire ; le jury a attribué à la dernière candidate inscrite la note de 18.90.

Concours interne

La seule candidate admissible et admise a obtenu la note de 13/20.

IV/ Observations du jury

Comme les années passées, il a été constaté une déperdition entre le nombre de candidats inscrits et le nombre de candidats admis à concourir, notamment pour le concours interne puisqu'une seule candidate a participé à l'épreuve orale, pour 3 postes à pourvoir. Les membres du jury déplorent toujours un absentéisme important chez les candidats admis à concourir.

Remarques des membres du jury :

Sur la première partie de l'épreuve orale consacrée à l'exposé de 10 minutes :

- Un stress et une forme de paralysie chez certains candidats, généré par le contexte sanitaire
- Le temps imparti à l'exposé n'est pas toujours respecté
- La préparation à l'épreuve semble souvent insuffisante voire inexistante pour certains

Sur la seconde partie de l'épreuve orale :

- Un manque de référence aux textes réglementaires et de connaissance sur la circulaire relative aux missions du service social en faveur des élèves, sur la protection de l'enfance, notamment chez les candidats en poste
- Une méconnaissance du système éducatif de base et des différents échelons
- Une méconnaissance de l'administration en général
- Un manque de curiosité et d'information de certains candidats sur leur futur environnement professionnel

Les membres du jury font un bilan très contrasté, du très bon comme du très mauvais. Ils félicitent l'excellence de certaines présentations avec une vraie motivation, des connaissances solides, des réflexes professionnels et une vraie posture et à l'inverse des prestations très mauvaises sans aucune préparation.

VI/ Recommandations du jury

- ▶ Porter la plus grande attention sur la constitution du dossier, note et CV pour le concours externe et RAEP pour le concours interne
- ▶ Consolider les connaissances sur le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires, la politique sociale en vigueur et les réformes en cours
- ▶ S'informer de l'actualité, notamment celle relative au domaine d'activité
- ▶ Développer des capacités d'analyse et de mise en perspective
- ▶ Se renseigner sur l'environnement professionnel en allant à la rencontre des acteurs de terrain.

La Présidente de jury

Céline LOUIS SCHUMAN